

Association Nationale des Pupilles de la Nation Orphelins de Guerre ou du Devoir

Groupement 114 de la Fédération André Maginot



Editorial d'André LECOQ

Sœurs et Frères, à notre grande famille de 4 200 Adhérents,

A l'Assemblée Générale du 17 janvier 2018, vous avez très largement élu votre nouveau Conseil d'Administration, qui m'a réélu Président National pour trois ans. Je vous remercie de la confiance ainsi témoignée.

Le Conseil d'Administration du 25 janvier 2018 a déterminé les rôles et les objectifs des Membres du nouveau Bureau (voir l'organigramme).

Ce mandat a la responsabilité d'obtenir que le lien entre notre « Mère la République » et tous les Pupilles et Orphelins de Guerre ou du Devoir perdure **tout au long de la vie**.

Nous ne pouvons plus être ces « petits choses » (Philippe Seguin), **oubliés de l'Histoire**.

Pendant 13 ans, nous avons subi le feuilleton pitoyable de narcissiques incompetents qui allaient nous obtenir le décret « spécial pupilles », par le biais de la Cour Européenne des Droits de l'Homme, de la faille constitutionnelle repérée, et j'en oublie, etc... Le seul résultat fut leurs propres promotions honorifiques.

J'ai volontairement tout oublié de cette période et je suis allé à votre rencontre.

Depuis septembre 2016 (date de mon élection), je vous ai écoutés. Vos interrogations sont toujours les mêmes et elles sont justes :

- 2000, le décret sur la Shoah. Oui, mais pourquoi pas nous ?
- 2004, le décret sur la Résistance. Oui, mais pourquoi pas nous ?
- 2006, le décret sur les Harkis. Oui, mais pourquoi pas nous ?

...

A la question que je vous ai posée, doit-on contester ces décrets ? Vous m'avez tous répondu d'un seul cri horrifié « **JAMAIS** ».

L'humanisme est dans nos gènes. Nous sommes tous fils et filles de **CLEMENCEAU** et de **JAURES**.

Nous sommes des Pupilles de la Nation, Orphelins de Guerre ou du Devoir, "**Accidentés de la vie, Patriotes et Solidaires**", mais **en colère**, car tous les Gouvernements antérieurs ont considéré notre vie comme étant :

- une malchance...
- une cruauté du hasard...
- une glorieuse malchance des armes...

sans aucune considération pour notre souffrance, notre solitude, notre détresse et notre lutte pour affronter **SEULS** la vie...

Que dire aux jeunes « Pupilles de la Nation, Orphelins de Guerre ou du Devoir » Qu'eux aussi seront abandonnés par la Nation dès leur majorité... que s'ils ne trouvent pas de travail décent durant leur vie, leur vieillesse... ils la passeront dans la rue !!! car démunis de tout ? (les époques changent si vite....).

Pour Eux et pour Nous, je m'engage à me battre avec force et vigueur pour obtenir du Gouvernement cette réparation grâce à la création du "**Fonds de Solidarité du Tigre**".

Petit rappel :

Le Tigre, c'est **Georges CLEMENCEAU**, le Père la Victoire, le créateur de la loi du 27 juillet 1917, instaurant les Pupilles de la Nation avec Léon Bourgeois.

Cent ans après, c'est notre Père, l'icône de beaucoup d'entre nous qui ont perdu le leur pour la France.

En 1917, il n'a pensé qu'au million de jeunes enfants orphelins qu'il fallait aider. La France était ruinée et, sans le sacrifice suprême, elle aurait perdu la guerre, mais pour nous, rien ne l'a arrêtée, « Les Pupilles, ils ont des droits sur nous » disait-on alors.

Pour tout le monde, cette horrible boucherie était la « der des der »... plus jamais ça... !

En aidant (comme on le pouvait à l'époque) les Pupilles jusqu'à leur majorité, ça suffirait puisque l'avenir serait paisible.

Mais voilà :

- | | |
|---------------------|----------------------------------|
| - Guerre 39-45 | 300 000 pupilles supplémentaires |
| - Corée-Indochine | 30 000 |
| - Afrique du Nord | 18 000 |
| - Attentats et Opex | 2 000 |

...

Historiquement, la loi du 27 juillet 1917 n'a pas prévu les conflits ultérieurs. L'Office des Pupilles de la Nation a même été rattaché aux Anciens Combattants.

Aujourd'hui, nous sommes encore 30 000 survivants environ avec une moyenne d'âge de 80 ans.

Sincèrement, moins nous serons nombreux, mieux le monde se portera.

Concrètement :

Un Pupille de la Nation est pris en charge par l'ONAC-VG jusqu'à ses 21 ans. Aujourd'hui c'est très bien organisé par des personnes compétentes et dévouées.

Pour les « vieux pupilles » 80% n'ont jamais rien eu, ni même entendu parler de l'ONAC-VG, c'est la détresse et l'aumône.

Ne nous voilons pas la face - quand vous aviez, dans les années 1950, 4 000 pupilles dans le seul département du Calvados pour quelques fonctionnaires à l'ONAC-VG, si vous n'étiez pas orphelin de père et mère et pris en charge comme cas social, vous n'aviez aucune chance d'être suivi et aidé.

Entre ses 21 ans et ses 65 ans (âge de la retraite) le Pupille est un citoyen ordinaire. Il peut faire l'objet d'une aide ponctuelle, mais au final, il portera toujours son traumatisme et son handicap initial.

Nous voulons qu'il puisse bénéficier d'un complément de retraite, d'une aide pour sa fin de vie, un **ultime geste de solidarité de la Nation**.

Le financement :

D'une façon très pragmatique, il faut revenir aux bases qui ont été utilisées à une période encore plus difficile pour l'économie française.

La Loterie Nationale a été créée pour venir en aide aux « Gueules Cassées », aux « Pupilles de la Nation » et « aux calamités agricoles ». Cette loterie est devenue La Française des Jeux. Aucun Pupille n'en a jamais bénéficié, ni aucun agriculteur. Les « Gueules Cassées » sont toutes décédées.

Ce que nous voulons, c'est alimenter ce fond par un prélèvement de 1.5 % sur les gains redistribués aux gagnants.

Ainsi, la part de l'Etat sur la Française des jeux et les Finances Publiques ne sont pas impactées et ne le seront jamais.

1.5 % pour chaque gagnant ce n'est rien. Au lieu de 10 € il aura 9.85 € et on lui indiquera qu'il est solidaire de 15 centimes sur ses gains. On peut financer les vieux pupilles et les calamités climatiques par exemple.

...

Nous allons naturellement disparaître, mais si nous pouvions laisser ce fonds de solidarité derrière nous, ce serait une belle reconnaissance de l'esprit du « Père la Victoire » pour les générations futures.

Monsieur Le Président de la République m'a fait l'honneur de répondre à mon courrier où je lui ai exprimé cette idée.

Son courrier est aussi publié sur nos outils Internet, il y évoque « le fonds de solidarité du Tigre », vous saurez donc de quoi il en retourne.

Fraternellement.

André LECOQ

Président National de l'A.N.P.N.O.G.D.